

## **Commune de Saulnières**

### **Compte Rendu de la réunion du 9 juin 2016**

#### ***Convocations du 4 juin 2016***

L'an deux mil seize, le juin à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ALBERT, Maire

**Présents** : MM. Albert. Romano. Demerre. Alleaume. Pelletier. Mmes Rolland. Tanné Dusapin.

**Absents excusés** : M. Rossi (pouvoir à M. Albert). Mme Millour (pouvoir à Mme Tanné Dusapin). Mme Lauvernier (pouvoir à Mme Rolland). Mme Campas (Pouvoir à M. Pelletier). M. Le Valégant (Pouvoir à M. Alleaume). Mme Tremblay. Mme Gaudry (pouvoir à M. Demerre) M. Toutin (pouvoir à M. Romano)

**Secrétaire de séance** : M. Alleaume

- Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 3 mai 2016
- Pour l'agrandissement du colombarium, dans l'attente d'un deuxième devis, celui des PF Générales s'élève à 3 835.00 euros TTC, voir pour une révision du prix.
- Se pose le problème pour avoir un interlocuteur à l'agglo lorsque se pose des problèmes au sujet de l'assainissement. Des refoulements d'eaux usées ont lieu dans le chemin longeant le futur parc et se déversent dans la rivière.

Depuis la commune cherche à joindre un responsable à l'agglo, sans résultat

- Concernant l'opération « voisins vigilants, Monsieur le Maire a contacté la gendarmerie qui doit rappeler pour fixer un rendez-vous, sans nouvelles.
- Des administrés se plaignent de l'état du cimetière, il sera rappelé qu'entre les tombes cela est du ressort des concessionnaires.
- M. le Maire a rencontré le Président de l'APE pour déterminer avec lui l'emplacement réservé à la kermesse des écoles sans gêner les loueurs de la salle.
- Concernant les devis de branchement d'assainissement, seul des devis de la STAG nous sont parvenus, SPL a été contacté.
- Monsieur le Maire a rendez-vous, le 14.06, avec Gédia et le trésorier municipal pour déterminer les règles de la facturation future.
- Toujours des problèmes de voiries non refaites : rue au lait, des gravillons aux 4 routes qui perturbent les 2 roues (il est précisé que ce carrefour a été balayé.)
- Des trous se sont formés devant la déchetterie, des ordures ont été mises derrière les containers, un courrier est à adresser à l'Agglo.

- Redevance Gaz : une délibération est prise pour percevoir la redevance d'occupation du domaine communal pour un montant de 200.62 euros.
- Dans le cadre de l'harmonisation des tarifs de transport scolaire, la commune prend la délibération de prendre en charge une participation à raison de 46 % du prix, pour les écoles primaires et maternelles, les collèges et lycées vers Dreux ainsi que pour le lycée d'Anet. Soit 96 euros à la charge de la famille (pour ces deux derniers) par enfant et pour l'année.
- Entretien professionnels : une délibération est prise pour la mise en place de ces entretiens, obligatoires pour les agents titulaires.
- Afin d'éviter un bouchage systématique des sanitaires handicapés de la salle qui sont utilisés par les manifestations extérieures, prévoir un sèche-mains électrique : matériel + amener une ligne électrique (budget 2017).
- Recensement de la population en 2017 (du 19.01 au 18.02) ; un coordonnateur communal qui secondera et supervisera l'agent recenseur doit être nommé : Mme Armelle ROLLAND.
- Prévoir dès maintenant de trouver un agent recenseur.
- Courrier de M. Caron Patrice de Morvillette, rue de la maisonnette, qui a joint des photos à son courrier indiquant que le fossé non entretenu amène de l'humidité chez lui et risque d'abîmer le pignon de sa maison. Ceci est du ressort du conseil départemental, après avoir eu un contact avec M. Gâche, des travaux seraient envisagés.
- Mercredi 22.06 à 14 h réunion publique à la salle polyvalente pour les travaux de sécurité à Morvillette sur D 928, suite au grave accident survenu en novembre 2015.
- L'information sera diffusée aux membres du conseil et aux habitants de Morvillette.
- Présence de M. le sous-préfet, du Conseiller départemental, des services départementaux, de la gendarmerie...
- Campagne sur le diabète, la commune est sollicitée pour un don. Pas de suite apportée.
- Campagne de fauchage sur les bords de route : interdit du 15.05 au 14.07 sauf aux points dangereux : carrefours, points de visibilité...
- Tirage au sort des jurés d'assises à Vert-en-Drouais le 16.06 à 9 h 30, Mme Rolland s'y rendra.
- Suite à des dépôts d'urne sans autorisation au cimetière communal, se renseigner pour connaître si un règlement existe dans les communes avoisinantes.
- Demande de Mme Rossi pour occuper une salle communale, pour une activité de couture. Une association est en cours de création.

Le seul local disponible serait la salle occupée par le scrabble le lundi de 14 h à 17 h 30.

- Une information sera distribuée pour le 14 juillet. Réponse pour le repas : à rendre pour le 2 juillet
- Le Choix des menus est fait : coût du plateau adulte 13 € - enfant : 7 €

- Délibération pour les tarifs des festivités

14 juillet : adulte et enfant de la commune : 1 € - Hors commune : adulte : 14 € / Enfant : 7.50 €

Foire à Tout : emplacement : 2.50 € :ml

La buvette reste au même tarif.

- Achat de lots ; récompense pour le tir, pétanque, lapin à nommer, panier de ménagère, longueur de la ficelle entourant le jambon, la veste et ses boutons, prévoir des activités pour les jeunes enfants, maquillages... M. Alleaume fournira la paille pour le concours de tir

- La prochaine réunion du conseil aura lieu le mardi 5 juillet à 20 h

TOUR DE TABLE :

Mme Rolland : affiches pour la foire à tout, gabions à retirer, mais prévoir une protection à la place ( poteaux...)

M. Alleaume : demande que pour la randonnée de l'an prochain, soit prévu un tarif hors commune pour le repas.

Souligne un problème de communication pour la remise des clés lors des locations de la salle, à préciser sur la convention

séance levée à 22 h 00

Le Maire,

La secrétaire de séance,

les membres présents